



BP Préparateur en pharmacie

Formation diplômante en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation*
Période de professionnalisation*

*sous réserve des accords de branche

Le préparateur en pharmacie participe, selon la législation en vigueur, **sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien**, à tout ou partie des fonctions ainsi définies : Délivrance des médicaments et produits assimilés. Préparation et conditionnement, conseil, prévention, information, formation et communication, accueil et vente, documentation, gestion des stocks, administration, maintenance. Il accomplit ces tâches dans le strict respect du secret professionnel. Il est un acteur fondamental de l'objectif qualité et il participe à la maîtrise des dépenses de santé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Former des collaborateurs du pharmacien autonomes et responsables.

Ces personnes seront capables de :

- Réaliser les préparations nécessaires dans le cadre de leur fonction
- Délivrer les médicaments au public dans le respect des règles déontologiques
- Gérer l'activité vis à vis des organismes sociaux
- Seconder le titulaire de l'officine.

VALIDATION

Cette formation en alternance est validée par un diplôme de l'Éducation Nationale :

- le Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de moins de 26 ans (pour le contrat d'apprentissage)
- Titulaire d'un BEP "Carrières Sanitaires et Sociales"
- Titulaire d'un baccalauréat ou tout diplôme français permettant de s'inscrire en première année des études de pharmacie
- Être salarié en CDI (période de professionnalisation).

STATUT DE L'APPRENTI

- Salarié (période d'essai : deux mois).

FORMATEURS

- Équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants professionnels et/ou diplômés, experts dans leur domaine

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : le règlement intérieur pour les stagiaires en formation est consultable sur notre site ccifformation.org



PROGRAMME

- Chimie et sciences appliquées avec des bases de biologie, botanique, anatomie
- Technologie avec pharmacie galénique et pharmacologie
- Administration et gestion
- Législation pharmaceutique, déontologie
- Commentaire puis exécution d'ordonnances
- Réalisation de préparations officinales et magistrales
- Reconnaissance de produits et de drogues simples
- Législation du travail
- Français et ouverture sur le monde.

DURÉE

- Durée : **24 mois ou 36 mois selon le cursus scolaire.**
- Période de formation : 800 heures ou 1200 heures

Parcours en 2 ans (Bac S - STI - STL - STSS) + Niveaux III

Date limite de la signature du contrat 30 septembre

- De septembre 2012 à juin 2014

Parcours en 3 ans (Bac ES - L - Bac Pro - BEP CSS)

Date limite de la signature du contrat 31 octobre.

- De septembre 2012 à juin 2015

HORAIRES ET LIEU DE LA FORMATION

- 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00 / CCI Formation Metz

FINANCEMENT

RÉMUNÉRATION* :

Niveau de formation	1 ^{ère} année	2 ^{ème} et 3 ^{ème} année
BEP «Carrière Sanitaires et Sociales»	60 %* coef 145	70 %* coef 155
Bac ou 1 ^{ère} année UFR Pharmacie	65 %* coef 150	75 %* coef 160

* du minimum conventionnel

AVANTAGES FINANCIERS

EMPLOYEUR

Exonération totale des charges sociales et patronales sur le salaire de l'apprenti

- Crédit d'impôt (1600€ par apprenti et par année, 2200€ dans certains cas)
- Primes du Conseil Régional (1000€ à l'embauche, 1000€ par année de formation, 1000€ au passage des examens, 500€ pour participation à la journée CFA).

APPRENTI

Exonération totale des charges sociales salariales

Exonération d'impôts sur le revenu plafonnée.

Remboursement des frais de déplacement Domicile -> CFA

Statut mixte «Salarié - Étudiant»

Mise à disposition d'une carte d'étudiant en apprentissage qui offre de nombreux avantages financiers : loisirs, transports, banques...

RESPONSABLE DE FORMATION

Muriel MORANDINI

Tél : 03 87 39 46 56

mmorandini@moselle.cci.fr

CCI **formation**[®]
POSITIVEZ VOTRE AVENIR !